

Présentation

« Ils me menèrent vers leur gros [...] et j'appris d'eux que j'étais en France et n'étais point en Europe, car j'étais en la Nouvelle-France. »

—Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde*, p. 49.

Au moment où Sébastien Cramoisy imprime à Paris la *Brève relation du voyage de la Nouvelle-France* du Père Paul Lejeune, le thème des Amériques ne porte plus le sceau de la nouveauté, pas plus d'ailleurs que les termes « Canada » et « Nouvelle-France ». En effet, dans l'Europe du début du XVII^e siècle, *a fortiori* au sein des milieux lettrés, le Nouveau Monde a déjà quelque peu perdu de son effervescence initiale. Cela s'explique aisément par un siècle et demi de familiarisation progressive avec le continent, à tout le moins par l'entremise du discours. C'est donc dire que ces territoires jusque-là inconnus des Européens, de même que leurs habitants, se trouvèrent d'emblée au cœur de productions textuelles de toutes sortes, publiées tant en latin que dans de nombreuses langues vernaculaires européennes. Parmi celles-ci, comme on le sait, l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais devinrent les principales langues coloniales des Amériques. Pour ne donner qu'un exemple de la remarquable intensité de l'activité littéraire mise en branle dans la foulée des récits de Christophe

Colomb (pour citer le voyageur le plus connu), il suffit de rappeler à qui s'étonnerait que Marc Lescarbot ait écrit une *Histoire de la Nouvelle-France* aussi tôt qu'en 1609, que le Milanais Girolamo Benzoni l'avait largement devancé en publiant dès 1565, à Venise, *La Historia del Mondo Nuovo*. De ce point de vue, il apparaît assez clairement que la conquête des Amériques fut aussi menée à la pointe de la plume.

D'ailleurs, bien que Jacques Cartier ait navigué dans les eaux du fleuve Saint-Laurent dès 1534 et qu'il en ait tiré des récits indispensables à l'historiographie canadienne, il faut souligner que les tensions géopolitiques européennes suscitées par la découverte du Nouveau Monde et sa colonisation se reflètent assez fidèlement dans le discours. Ainsi, peu importe leur nature, la plupart des ouvrages coloniaux publiés au cours du long *xvi^e* siècle traitent du Mexique, des Antilles ou d'une des régions de l'actuelle Amérique du Sud. Parmi ces dernières, le cas du Brésil présente un intérêt particulier, non seulement à cause de la précocité et de l'in vraisemblable diversité des récits qu'il a inspirés, mais aussi en raison de l'importance historique et littéraire du corpus émanant des établissements éphémères que furent la France Antarctique (1555-1560) et la France Équinoxiale (1612-1615), deux vestiges de l'Amérique française faits d'encre et de papier.

C'est ainsi qu'aux côtés de relations de voyages rédigées par des aventuriers, telles que la *Warhaftige*

Historia und beschreibung eyner Landtschafft der Wilden Nacketen, Grimmigen Menschfresser-Leuthen in der Newenwelt America gelegen (1557), de Hans Staden, ou encore les *Warhafftige Historien einer Wunderbaren Schiffart* (1567), d'Ulrich Schmidel, on trouve *Les Singularités de la France Antarctique* (1557), d'André Thevet, *História da província Santa Cruz* (1576), de Pero de Magalhães de Gândavo, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* (1578), de Jean de Léry, et *Histoire de la mission des pères capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoisines* (1614), de Claude d'Abbeville, sans oublier la matière des cinq volumes des *Monumenta Brasiliæ* (1538-1565), qui regroupent les premiers textes des Jésuites du Brésil.

Malgré le long hiatus qui sépare le dernier voyage de Cartier (1541-1542) du passage de Samuel de Champlain dans le fleuve Saint-Laurent, événements relatés dans *Des Sauvages* (1603), la Nouvelle-France n'est pas en reste dans les lettres coloniales des Amériques. Au contraire, compte tenu de la fondation tardive de la colonie nordique et de son rythme de peuplement fort modeste (comparativement à ses voisins du sud), sa formidable productivité semble d'autant plus disproportionnée que le corpus s'est surtout développé en français et, dans une moindre mesure, en latin. En un mot, à la différence du Brésil, par exemple, le corpus des années fondatrices de la Nouvelle-France n'a pas profité de la multiplicité des points de vue offerts par l'apport d'autres langues vernaculaires européennes.

Outre Cartier, largement repris dans les derniers chapitres des *Singularités*, ce que Thevet reconnaît en toutes lettres (« ainsi que lui-même [Cartier] m'a récité¹ »), et le prolifique Champlain, il faut notamment mentionner *Le Grand Voyage du pays des Hurons* (1632) du récollet Gabriel Sagard, un contemporain de Paul Lejeune, ainsi que les écrits de Marie de l'Incarnation (1599-1672). À ces contributions s'ajoute ce qu'il convient d'appeler provisoirement, faute de mieux, l'œuvre collective des Jésuites, c'est-à-dire les célèbres *Relations* proprement dites, mais aussi tout un ensemble de textes patiemment compilés par Lucien Campeau dans les neuf volumes des *Monumenta Novæ Franciæ* (1602-1661). Or, parmi les auteurs des premiers temps de la Nouvelle-France, le nom de Paul Lejeune ressort nettement.

Qui est Paul Lejeune ?

Dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, dont sont issues les données de la présente section, Léon Pouliot résume la vie de ce missionnaire en termes éloquents : « supérieur des Jésuites de Québec de 1632 à 1639, premier rédacteur des *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France*, missionnaire à Québec, Sillery, Tadoussac, Trois-Rivières et Montréal, de 1639 à 1649, procureur de la mission canadienne (1649-1662), né à Vitry-le-François, diocèse de Châlons-Sur-Marne, en 1591, décédé à Paris le 7 août

1. André Thevet, *Le Brésil d'André Thevet. Les Singularités de la France Antarctique* (1557), éd. Frank Lestringant, Paris, Éditions Chandeigne, 1997, p. 278.

1664² ». Il avait donc environ quarante ans à son arrivée dans la colonie laurentienne. Né de parents calvinistes une vingtaine d'années à peine après le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), il se convertit au catholicisme à l'âge de 16 ans, avant d'entreprendre en 1615 « ses études de philosophie au collège Henri IV de La Flèche ». C'est là qu'il fit la connaissance du Père Énemon Massé, tout juste rentré d'Acadie, qui jouera un rôle capital dans la vie de ses disciples en suscitant chez plusieurs d'entre eux la vocation missionnaire.

Ainsi, au moment où il est « nommé supérieur général de la mission du Canada », Lejeune dispose non seulement d'une solide formation en philosophie (La Flèche, 1615-1618) et en théologie (Paris, 1622-1626), mais aussi d'une expérience d'enseignement conséquente, d'abord « aux collèges de Rennes (1618-1619) et de Bourges (1619-1622) », puis à Nevers (1626-1628) et Caen (1629-1630). Aussi ne faut-il pas s'étonner des points de vue adoptés par Lejeune, ni des sujets abordés dans sa *Brève relation*, qui tous témoignent de sa formation de fin lettré. À mi-chemin entre le journal de voyage et la lettre, mais assurément de nature privée, Lejeune ne la destinait pas à la publication, mais bien d'abord à son supérieur. Or, bien qu'écrit au fil de la plume, « [c]e récit, fait de choses si étonnantes pour un Français du XVII^e siècle et si joliment racontées, plut au père Barthélemy Jacquinot, provincial de Paris, qui en

2. Léon Pouliot, « Le Jeune, Paul », dans le *Dictionnaire biographique du Canada*.

commanda aussitôt l'impression ». S'il faut admettre que rarement Lejeune se dépare de son ton sérieux, pas plus qu'il n'affiche la même candeur que Sagard, son contemporain, sa *Brève relation* ne manque toutefois pas de fraîcheur. Cet enthousiasme tangible pour le Nouveau Monde s'avère d'autant plus admirable qu'il émane d'un homme qui « n'avait pas demandé l'apostolat lointain », comme il le rappelle à plusieurs reprises, notamment dans l'*incipit*. La tardive découverte de son inclination pour le lointain au contact de la Nouvelle-France et de ses habitants ne l'empêchera pas, en somme, d'être « regardé comme le fondateur des missions des Jésuites du Canada » et « tenu en très haute estime par l'autorité civile ». Enfin, souligne Pouliot, « de tous les mérites du père Le Jeune, le plus grand est sans doute d'avoir été le premier, le plus abondant et le plus efficace des rédacteurs des *Relations des Jésuites* ».

À propos de la deuxième édition

Il convient maintenant de dire quelques mots sur la présente édition de la *Brève relation* et d'en définir l'esprit. Au moment de sa première impression en 2011, il s'agissait du premier tirage à part de la *Relation* depuis sa publication en 1632 (contrairement à celle de 1634, déjà deux fois honorée). C'était également la première fois qu'on en modernisait l'orthographe et la ponctuation. Comme les chercheurs disposent déjà d'une édition savante des *Relations* les plus anciennes (incluses dans les *Monumenta Novæ Franciæ* de Campeau), il me

semblait nécessaire de rapprocher le texte de ses lecteurs contemporains. La réédition reste entièrement fidèle à ces principes. Grâce à cette approche pédagogique, étayée par des notes et un lexique (appelé par des *), il va sans dire que l'œuvre de Lejeune gagne en lisibilité.

En vérité, cette édition ne fait que reproduire une pratique courante en France depuis des décennies déjà, laquelle se manifeste dans les nombreuses collections chargées de construire et de perpétuer le canon littéraire national. Qu'on le veuille ou non, le regard que l'on jette sur les classiques enseignés à l'école se trouve lourdement infléchi par les éditions disponibles sur le marché. D'ailleurs, Roland Barthes n'écrivait-il pas en 1971 que « [l]'histoire de la littérature, c'est un objet essentiellement scolaire, qui n'existe précisément que par son enseignement », bref que « [l]a littérature, c'est ce qui s'enseigne, un point c'est tout³ » ? Or, donner à la Nouvelle-France une existence littéraire (ou la lui rendre) ne va pas de soi. Si nous savons bien que l'orthographe employée par Racine ou Molière ne différerait pas tellement de celle de Marie de l'Incarnation, par exemple, il ne viendrait à l'idée de personne, au nom d'une quelconque authenticité historique, de réclamer des collections de classiques scolaires qu'elles effectuent un retour aux origines. Ce ne serait pas là s'acquitter de leur mission pédagogique. Pour nous en convaincre,

3. Roland Barthes, « Réflexions sur un manuel », dans Serge Doubrovsky et Tzvetan Todorov (dir.), *L'enseignement de la littérature*, Paris, Plon, 1971, p. 170.

imaginons un instant qu'au lieu d'enseigner *Le Cid* dans la version normalisée que nous connaissons, nous devions plutôt le donner à lire tel qu'il parut en 1637 :

*Mais ie sens que pour toy ma pitié s'interesse,
 J'admire ton courage, & ie plains ta ieunesse,
 Ne cherche point à faire un coup d'essay fatal,
 Dispense ma valeur d'un combat inégal,
 Trop peu d'honneur pour moy suiuroit cette victoire,
 A vaincre sans peril on triomphe sans gloire,
 On te croiroit toufjours abatu sans effort,
 Et i'aurois seulement le regret de ta mort (II, 2).*

À la difficulté du registre et de la versification classique s'ajoute ici le double obstacle posé par l'orthographe et la typographie désuètes. De plus, il y a fort à parier que les jeunes lecteurs n'aspirent pas au même type de gloire que celle érigée en principe par le comte de Gormas, père de Chimène ! Heureusement, par le truchement de ses classiques scolaires, l'institution littéraire française a déterminé qu'il était plus important qu'élèves et étudiants lisent d'abord *Le Cid*, avant de se pencher sur le texte dans toute sa matérialité historique.

Pourtant, en ce qui concerne le corpus de la Nouvelle-France, ce même souci de lisibilité semble plus rare. Sans doute la somme de travail nécessaire aux éditions critiques publiées au cours des dernières décennies constitue-t-elle un frein aux démarches de ce genre. En effet, si dix ans d'efforts ont permis de procurer l'édition définitive d'un texte épuisé depuis deux siècles, pourquoi en proposer concurremment

une autre version, en apparence diminuée? Cela dit, pour ce qui est des *Relations* des Jésuites, en général, et de la *Brève relation* de Lejeune, en particulier, il semble que la question se pose autrement. D'une part, nous disposons déjà de plusieurs rééditions qui toutes, depuis celle de Québec (1858), respectent l'orthographe d'origine. D'autre part, toutes ces éditions datent de plusieurs années et s'insèrent dans des volumes aux formats difficiles à manipuler dans le cadre des activités d'enseignement. Enfin, un simple coup d'œil à l'*incipit* de l'édition originale achèvera de convaincre les plus sceptiques à l'égard des motifs invoqués :

MON R. Pere, Eftant aduerti de vofre part, le dernier iour de Mars, qu'il falloit au pluftoft m'embarquer au Haure de grace, pour tirer droit à la Nouvelle France: l'aïfe & le contentement que j'en refenti en mon ame fut fi grand, que de vingt ans ie ne penfe pas en auoir eu vn pareil, ny qu'aucune lettre m'ait efté tant agreable⁴.

Note sur l'établissement du texte

La présente édition s'appuie sur le texte original de la *Brieve Relation du Voyage de la Nouvelle France*, publiée à Paris vers la fin de 1632. Compte tenu de l'extrême rareté de cet ouvrage et de l'impossibilité première d'en consulter une version numérisée, que ce soit sur le site de Gallica (Bibliothèque nationale de France) ou celui de Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), je me suis d'abord basé sur la copie

4. Paul Lejeune, *Brieve Relation du Voyage de la Nouvelle France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1632, p. 3.

d'un des deux exemplaires conservés à la O. Meredith Wilson Library de la University of Minnesota (cote 1632 Je1). Depuis la première édition de cet ouvrage en 2011, j'ai pu consulter en mains propres l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal (BnF, Paris, cote 8-H-17984), grâce auquel j'ai confirmé ma transcription initiale. Selon James McCoy, il existerait une seule édition de cette *Relation*, dont il identifie néanmoins deux variantes mineures. En effet, les volumes examinés ne se distinguent que par un élément typographique de la page de titre. Partout ailleurs, ils se révèlent rigoureusement identiques. Étant donné le mode de production artisanal du livre au xvii^e siècle, McCoy suppose que cette *Relation* n'a connu qu'un seul tirage, dont on aurait très légèrement modifié la page de titre en cours d'impression. À l'époque, une authentique seconde édition, même voulue identique à l'originale, aurait inévitablement produit son lot de variantes dans le corps du texte. L'exemplaire ayant servi de base à la présente édition appartient à la Variante 1 décrite par McCoy, alors que l'exemplaire de l'Arsenal fait partie de la Variante 2⁵.

En ce qui concerne la modernisation de l'orthographe et de la ponctuation, nous avons procédé de la manière suivante. En plus de remplacer partout le *s* long (*f*) par un *s* moderne, nous avons normalisé l'orthographe pour qu'elle présente aux lecteurs un

5. James C. McCoy, *Jesuit Relations of Canada (1632-1673). A Bibliography*, Paris, Arthur Rau, 1937, p. x et 2-3.

visage plus familier. Ainsi, « Le sorti », « Estans au Haure », « jusques » et « incōmoditez » sont devenus « Je sortis », « Étant au Havre », « jusque » et « incommodités », sans mention. Ce lissage ne concerne donc ni la syntaxe, ni le vocabulaire, qui restent quant à eux rigoureusement fidèles au texte original. Au besoin, une note explicative propose une interprétation. En revanche, la ponctuation d'origine, dont les règles diffèrent considérablement des pratiques contemporaines, plus sensibles à la syntaxe qu'au souffle, a été repensée. Dans le même esprit de lisibilité, des paragraphes ont été aménagés. Enfin, nous avons résolu les abréviations, corrigé les fautes manifestes et comblé les omissions de l'imprimeur.

Crédits et remerciements

Le *Portrait du Révérend Père Paul Le Jeune de la Compagnie de Jésus* (1665) qui orne la page couverture est l'œuvre du graveur René Lochon. Il fait partie de la collection de Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), cote MIKAN 2919673. Quant à la reproduction utilisée, elle provient de Wikimedia Commons et relève du domaine public.

La gravure représentant les cigognes, enseigne de l'imprimeur parisien Sébastien Cramoisy, est tirée de l'ouvrage de James McCoy, *Jesuit Relations of Canada (1632-1673)*, p. 50 (planche XI).

Quant à la signature de Paul Lejeune reproduite à la fin de la *Brève relation*, elle provient d'une lettre autographe conservée aux Archives des Jésuites au

Canada (cote: AJC-GLC, Q-0001, 226; *Lettre du Père Paul Le Jeune s.j. à la Révérende Mère de Saint-Bonaventure, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec*, le 10 mars 1656).

Enfin, je voudrais remercier ceux et celles qui, à différentes étapes de ce projet, m'ont apporté une aide inestimable : l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC), qui a permis, grâce à sa collection *Les Public'* de l'APFUCC et à de nombreux souscripteurs, la publication en 2011 de la première édition du présent ouvrage, maintenant épuisée; les Archives des Jésuites au Canada; Réal Ouellet (Université Laval), pour son érudition, sa générosité et la passion qu'il m'a transmise pour la Nouvelle-France; Denis Couillard, pour deux remarques judicieuses; Adina Ruiu, pour sa connaissance de la rhétorique épistolaire jésuite; mes collègues, qui ont pris le risque de mettre la *Brève relation* au programme de leurs cours malgré la confidentialité de la première édition; et, bien sûr, mes étudiant.e.s de l'Université Carleton qui, depuis 2010, sont les plus fidèles lecteurs de cette œuvre.

Sébastien Côté
*D'un bureau ensoleillé, à Gatineau,
ce 14 de février 2020.*